

Fiche signalétique

Date d'émission: 04.05.2022

Numéro de version 5

Révision: 04.05.2022

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

- **Nom du produit:** TerraClean GDI Rinse
 - **Code du produit:** 400-0466, 98003465
 - **Fonction technique** dépoussiéreur de dépôt de carbone

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CPS Product Inc. - USA
 1010 East 31st Street
 Hialeah, FL 33013 USA
 Phone: (305) 687 - 4121
 Email: cs@cpsproducts.com

- **SDS téléchargeable à:**
- **Producteur/fournisseur:**
 CPS Product Inc. - USA
 1010 East 31st Street
 Hialeah, FL 33013 USA
 Phone: (305) 687 - 4121
- **Contact par courriel:** cs@cpsproducts.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

2 Identification des dangers

Classé selon les critères du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) , OSHA Communication Standard dangereuses (29 CFR 1910.1200) et le Règlement sur les produits contrôlés .

· Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3	H226 Liquide et vapeurs inflammables.
Acute Tox. 4	H302 Nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 4	H312 Nocif par contact cutané.
Acute Tox. 4	H332 Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irritation 2A	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Carc. 2	H351 Susceptible de provoquer le cancer.
Asp. Tox. 1	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Acute 1	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Aquatic Chronic 1	H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Éléments d'étiquetage

- **Éléments d'étiquetage SGH**
 Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)

NAF

Nom du produit: TerraClean GDI Rinse

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**· **Mention d'avertissement** Danger· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

2-butoxyéthanol
 (R)-p-mentha-1,8-diène
 solvant naphta aromatique lourd (pétrole)
 combustibles, diesels

· **Mentions de danger**

Liquide et vapeurs inflammables.
 Nocif en cas d'ingestion.
 Nocif par contact cutané.
 Nocif par inhalation.
 Provoque une irritation cutanée.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Susceptible de provoquer le cancer.
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
 Éviter de respirer les fumées/aérosols.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 Garder sous clef.
 Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale.

· **Autres dangers**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants· **Caractérisation chimique: Mélanges**· **Composants chimique:**

111-76-2 | 2-butoxyéthanol

25-50%

(suite page 3)

Fiche signalétique

Date d'émission: 04.05.2022

Numéro de version 5

Révision: 04.05.2022

Nom du produit: TerraClean GDI Rinse

(suite de la page 2)

5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	25-50%
64742-94-5	solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	10-25%
68334-30-5	combustibles, diesels	2,5-10%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours· **Description des premiers secours**· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Rincer avec soin à l'eau. Retirer les lentilles de contact si cela s'avère opportun et facile. Consulter un médecin si une irritation oculaire se développe ou persiste.

· **Après ingestion: NE PAS FAIRE VOMIR.** Appeler immédiatement le service médical.· **Indications destinées au médecin:** un traitement symptomatique· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut causer l'irritation de la peau. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, oedème, sécheresse et craquellement de la peau. Une exposition répétée à cette matière peut entraîner l'absorption par la peau, provoquer un risque significatif pour la santé.

Provoque une irritation oculaire grave. Symptômes peuvent comprendre gêne ou douleur, excès de clignotant et déchirer la production, avec gonflement et une rougeur possible.

Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion d'une petite quantité de ce matériel entraînera risque sanitaire sérieux.

Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

voir la section 11

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

5 Mesures de lutte contre l'incendie· **Moyens d'extinction**· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pour plus d'informations, voir section 10.

(suite page 4)

NAF

Nom du produit: TerraClean GDI Rinse

(suite de la page 3)

· **Conseils aux pompiers**· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un équipement complet de protection pour le feu incluant un appareil respiratoire isolant à pression positive avec protecteur du visage complet, veste, pantalons, gants et bottes. Ne pas utiliser un jet d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Supprimer les sources d'inflammation. Utilisez un soin particulier pour éviter des charges électriques statiques. Flamme nue. Ne pas fumer.

Prendre des précautions pour éviter toute libération dans l'environnement. Éviter toute pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage· **Manipulation:**· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**· **Stockage:**· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

NAF

(suite page 5)

Fiche signalétique

Date d'émission: 04.05.2022

Numéro de version 5

Révision: 04.05.2022

Nom du produit: **TerraClean GDI Rinse**

(suite de la page 4)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

111-76-2 2-butoxyéthanol (25-50%)

PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 240 mg/m ³ , 50 ppm Skin
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 24 mg/m ³ , 5 ppm Skin
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 20 ppm BEI, A3
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm Skin
EV (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm peau

68334-30-5 combustibles, diesels (2,5-10%)

TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 100* mg/m ³ as total hydrocarbons;Skin;*inh. fraction + vapor
EL (Canada)	Valeur à long terme: 100 mg/m ³ vapor and inhalable aerosol; Skin, IARC 2B
EV (Canada)	Valeur à long terme: 100 mg/m ³ as total hydrocarbons, vapor and aerosol, Skin
EV (Canada)	Valeur à long terme: 100 mg/m ³ hydrocarbures totaux, vapeur et aérosol, peau

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

111-76-2 2-butoxyéthanol (25-50%)

BEI (U.S.A.)	200 mg/g creatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: Butoxyacetic acid (BAA) (with hydrolysis)
--------------	--

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 6)

NAF

Fiche signalétique

Date d'émission: 04.05.2022

Numéro de version 5

Révision: 04.05.2022

Nom du produit: TerraClean GDI Rinse

(suite de la page 5)

· **Protection des mains:**

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection. S'il y a un danger d'éclaboussures ou de brouillard porter des lunettes à coques latérales ou un écran facial.

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs**9 Propriétés physiques et chimiques**· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· **Indications générales**· **Aspect:**· **Forme:** Liquide· **Couleur:** Ambré· **Odeur:** agrumes· **Seuil olfactif:** Non déterminé.· **valeur du pH à 20 °C:** 4· **Changement d'état**· **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** 171 °C· **Point d'éclair** 53 °C· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.· **Température d'inflammation:** 240 °C· **Température de décomposition:** Non déterminé.· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.· **Limites d'explosion:**· **Inférieure:** 0,7 Vol %· **Supérieure:** 10,6 Vol %· **Pression de vapeur à 20 °C:** 2,3 hPa· **Densité à 20 °C:** 0,85-0,9 g/cm³· **Densité relative** Non déterminé.· **Densité de vapeur:** Non déterminé.· **Taux d'évaporation:** Non déterminé.

(suite page 7)

Fiche signalétique

Date d'émission: 04.05.2022

Numéro de version 5

Révision: 04.05.2022

Nom du produit: TerraClean GDI Rinse

(suite de la page 6)

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique à 40 °C:	1,77 mm ² /s
· Test de séparation des solvants:	
· VOC content:	60,02 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Liquide et vapeurs inflammables. Peut former le mélange vapeur-air inflammable/explosif.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Chaleur, flammes, étincelles.
- **Matières incompatibles:** Oxydants forts
- **Produits de décomposition dangereux:**
Peuvent comprendre et ne se limitent pas à: oxydes de carbone.

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))		
Oral	LD50	4.000 mg/kg
Dermique	LD50	6.667 mg/kg (gpg)
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	38,3 mg/L (gpg)
111-76-2 2-butoxyéthanol		
Oral	LD50	1.200 mg/kg (ATE) 1.414 mg/kg (gpg)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (gpg)
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	11,5 mg/L (gpg)
5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène		
Oral	LD50	4.400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5 g/Kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.

(suite page 8)

NAF

Fiche signalétique

Date d'émission: 04.05.2022

Numéro de version 5

Révision: 04.05.2022

Nom du produit: TerraClean GDI Rinse

(suite de la page 7)

· **Ingestion:**

Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion d'une petite quantité de ce matériel entraînera risque sanitaire sérieux.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut produire un allergique.

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

111-76-2	2-butoxyéthanol	3
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	3
68334-30-5	combustibles, diesels	2B
111-42-2	2,2'-iminodiéthanol	2B

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques· **Toxicité**· **Toxicité aquatique:****5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène**

LC50 (96 h) 0,619-0,796 mg/L (Pimephales promelas)

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Très toxique chez les poissons.

· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Autres effets néfastes** Éviter le rejet dans l'environnement.

NAF

(suite page 9)

Fiche signalétique

Date d'émission: 04.05.2022

Numéro de version 5

Révision: 04.05.2022



Nom du produit: **TerraClean GDI Rinse**

(suite de la page 8)

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT/TDG	UN1993
· ADR, IMDG, IATA	UN2052
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT	Flammable liquids, n.o.s. (Dipentene, 2-butoxyethanol)
· IMDG	DIPENTENE mixture, MARINE POLLUTANT
· IATA	DIPENTENE mixture
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT	
	
· Classe	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· IMDG, IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· Groupe d'emballage	
· DOT, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : (R)-p-mentha-1,8-diène
· Marine Polluant:	Oui
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	30
· No EMS:	F-E,S-E

(suite page 10)

NAF

Fiche signalétique

Date d'émission: 04.05.2022

Numéro de version 5

Révision: 04.05.2022

Nom du produit: TerraClean GDI Rinse

(suite de la page 9)

· Stowage Category	A
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 2052 DIPENTÈNE MÉLANGE, 3, III

15 Informations relatives à la réglementation· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient pas de substance candidate REACH

· **Sara**

· Section 355 (substances extrêmement dangereuses)
Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques)
111-76-2 2-butoxyéthanol
111-42-2 2,2'-iminodiéthanol

· TSCA (contrôle des substances toxiques acte)
Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· **Proposition 65**

· Produits chimiques connus pour causer le cancer
111-42-2 2,2'-iminodiéthanol

· Chimiques connus pour causer la toxicité reproductive pour les femmes:
Aucun des composants n'est compris.

· Chimiques connus pour causer la toxicité reproductive pour les hommes:
Aucun des composants n'est compris.

· Chimiques connus pour causer toxicité pour le développement:
Aucun des composants n'est compris.

· **Catégories Cancérogènes**

· EPA (Agence De Protection De L'Environnement)
111-76-2 2-butoxyéthanol
NL

(suite page 11)

Fiche signalétique

Date d'émission: 04.05.2022

Numéro de version 5

Révision: 04.05.2022

Nom du produit: TerraClean GDI Rinse

(suite de la page 10)

· TLV (Valeur limite établie par l'ACGIH)		
111-76-2	2-butoxyéthanol	A3
68334-30-5	combustibles, diesels	A3
111-42-2	2,2'-iminodiéthanol	A3
· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)		
Aucun des composants n'est compris.		
· Liste canadienne des substances		
· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada		
Tous les composants sont compris.		
· Liste extérieure des substances (LES) du Canada		
Aucun des composants n'est compris.		
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)		
Aucun des composants n'est compris.		
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)		
111-76-2	2-butoxyéthanol	
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Date d'émission:** 21/FEB/2018

· **Contact:** Engineering Department

· **Issue Date** 04.05.2022

· **Changements de Révision:** v 1.0 - original SDS release (21/FEB/2018)

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irritation 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**